

Plan de session de formation

Accès au traitement de la douleur en tant que question sur les droits de l'homme – Les bases



Développé par : *Alicia Dibbets*
Traduit par : *Nolwenn Gaudin*

La Fédération Internationale des Organisations de Santé et de Droits de l'Homme (IFHHRO)

La IFHHRO compose un réseau unique d'organisations actives dédiées à la protection et à la promotion des droits de l'homme liés à la santé. Ses membres et observateurs sont des groupes de droits de l'homme qui s'intéressent aux violations de droits relatifs à la santé, des associations médicales impliquées dans un travail sur les droits de l'homme, ainsi que des organisations qui ont été créées spécifiquement dans le but de mobiliser les travailleurs de la santé autour de la protection des droits de l'homme.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site internet: www.ifhro.org

Copyright © IFHHRO, 2011

Ce plan de session peut être reproduit à condition que sa source soit spécifiée.

La IFHHRO accepte volontiers les propositions de traduction.

Des copies du plan de session sont disponibles, sur demande, dans d'autres formats.

Pour plus d'informations: ifhro@ifhro.org



Objectifs d'apprentissage

- Reconnaître que l'accès au traitement de la douleur peut être considéré comme un sujet relatif aux droits de l'homme.
- Comprendre ce que signifient, en pratique, les différents éléments de l'approche des droits de l'homme pour l'accès au traitement de la douleur.



Groupe cible

Tout individu ayant des connaissances de base sur les droits de l'homme relatifs à la santé. Une connaissance supplémentaire de l'accès au traitement de la douleur est utile mais elle n'est pas nécessaire.



Durée

90 minutes



Matériels

- Feuilles de papier A4 de deux couleurs
- Huit pages de tableau de conférence (ou un grand mur)
- Marqueurs
- Ruban adhésif ou Patafix



Outils pédagogiques

1. Note de synthèse – Qu'est-ce que les participants doivent savoir sur l'accès au traitement de la douleur en tant que question sur les droits de l'homme ?
2. Jeu complet de présentation
3. Cartes de présentation – éléments
4. Cartes de présentation – exemples



Prospectus

1. Présentation de l'accès au traitement de la douleur en tant que question sur les droits de la personne.



Plan de session

Le sujet de cette session est l'accès au traitement de la douleur en tant que droits de la personne dans le contexte du droit à la santé. La session est productive lorsqu'elle est associée à la session « Les outils des droits de l'homme » et autres sessions introductives aux droits de l'homme relatifs à la santé qui peuvent se trouver en ligne dans le manuel de formation de la IFHHRO « les droits de l'homme pour les travailleurs de la santé » à www.ifhhro-training-manual.org. Si le groupe cible a des connaissances limitées sur les droits de l'homme, le jeu 'Entrer dans les droits de l'homme' est un bon début. Il est aussi bénéfique d'avoir une session préalable sur les obstacles à l'accès du traitement de la douleur pour que les participants saisissent le problème avant de le mettre en relation avec les droits de l'homme.

Préparation

Étudiez les notes de synthèse et si nécessaire, lisez les différents éléments sur le droit à la santé et l'accès au traitement de la douleur en utilisant les ressources données à la fin de la note de synthèse.

Préparez 5 pages de tableau de conférence avec les titres suivants sur chaque page :

Page 1 : Les droits de l'homme sont

Page 2 : Les sources des droits de l'homme (accrocher une feuille vierge en dessous)

Page 3 : Les droits de l'homme appropriés au traitement de la douleur

Page 4 : Les obligations des gouvernements

Page 5 : La signification du droit à la santé

Page 6 : Les critères normatifs

Page 7 : Les éléments intersectoriels

Accrochez les pages de façon à permettre à tous les participants de les voir.

Imprimez les cartes de présentation sur du papier de couleur. Utilisez une couleur pour les cartes avec les différents éléments de la santé comme droit de l'homme et l'accès au traitement de la douleur. Utilisez une autre couleur pour les cartes d'exemples.

Étape 1 Introduction & Objectifs (10 minutes)

Expliquez aux participants que dans cette session ils vont apprendre l'accès au traitement de la douleur en tant que droits de la personne dans le contexte du droit à la santé en créant une présentation sur les pages préparées du tableau de conférence et en utilisant les cartes de couleur contenant les éléments et les exemples d'accès au traitement de la douleur en tant que droit de l'homme.

Distribuez les cartes préparées de façon égale. Dites aux participants que vous travaillerez avec eux pour créer une présentation sur le tableau en leur posant des questions sur les différents aspects de l'accès au traitement de la douleur. S'ils pensent avoir une carte avec l'élément correct ou l'exemple, ils doivent la lever en l'air. Ils doivent ensuite lire la carte et si c'est correct, elle sera ajoutée au tableau correspondant. Au cas où personne ne lèverait la carte, continuez de poser des questions, de donner des indices et d'ajouter des informations jusqu'à ce que quelqu'un lève une carte. Avant d'accepter ou de refuser une carte, demandez aux autres participants s'ils sont d'accord et/ou comprennent pourquoi cette carte devrait être placée à un endroit précis de la présentation. Si nécessaire, donnez plus d'informations.

Au vu de la nature de cette session, la durée des étapes suivantes n'est qu'une estimation. Le temps passé sur chaque étape dépend de la connaissance des participants et déterminera le nombre de questions et d'explications nécessaires. Par conséquent, les explications correspondantes à chaque partie de la présentation ne sont pas fixes, et les notes de synthèse ne fournissent que les grandes lignes. Cependant, rappelez-vous que cette session n'est qu'une introduction générale, donc évitez de trop entrer dans les détails.

Étape 2 Page 1 – Les droits de l'homme sont (5 minutes)

Demandez aux participants les 4 caractéristiques principales des droits de l'homme (Cartes 1-4).

Étape 3 Page 2 – Les sources des droits de l'homme (10 minutes)

Commencez avec l'explication supplémentaire qui se trouve dans la note de synthèse. Écrivez le sous-titre souligné sur une page du tableau : Traités internationaux sur les droits de l'homme. Demandez aux participants les cartes contenant les traités internationaux (cartes 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11) et collez les sous le titre. Écrivez ensuite le second sous-titre souligné sur la même page : Les traités régionaux sur les droits de l'homme, et demandez les

cartes contenant les traités régionaux (cartes 12, 13, 14, 15). Écrivez le dernier sous-titre : Niveau national sur la page. Demandez une loi qui contienne les droits qui assurent l'accès au traitement de la douleur au niveau national (Constitution, carte 16). Si vous voulez donner un exemple de la protection de ces droits par une Constitution nationale, vous pouvez terminer en lisant à haute voix l'exemple de la constitution d'Équateur qui codifie le droit à la santé.

Étape 4 Page 3 – Les droits de l'homme appropriés au traitement de la douleur (10 minutes)

Commencez par l'explication supplémentaire de la note de synthèse pour définir l'accès au traitement de la douleur et sa relation avec les droits humains. Ensuite, demandez aux participants des exemples de droits et libertés qui peuvent s'appliquer à l'accès au traitement de la douleur (cartes 17-21).

Étape 5 Page 4 – Les obligations des gouvernements (10 minutes)

Commencez avec l'explication supplémentaire et demandez trois types d'obligations (cartes : 22 respecter, 24 protéger, 26 mettre en œuvre). Continuez avec les exemples : cartes 23 et 25 sont des exemples de violations et carte 27 est un exemple de mesure gouvernementale.

Étape 6 Page 5 – La signification du droit à la santé (10 minutes)

Commencez avec l'explication de ce que signifie le droit à la santé contenue dans la note de synthèse. Demandez une définition complète de ce droit (carte 28). Demandez ensuite à quels biens et services la définition se réfère, y compris, non seulement les soins médicaux (carte 29) mais aussi les déterminants inhérents à la santé. Ceux-ci sont aussi un bon exemple des droits humains étant indivisibles donc refaites une référence à ce principe (voir carte 4).

Étape 7 Page 6 – Les critères normatifs (10 minutes)

Une présentation a maintenant été créée à propos du contenu du droit à la santé et sa relation à l'accès au traitement de la douleur. Entrez dans les détails en donnant l'explication supplémentaire et en demandant ensuite aux participants de citer les quatre standards qui s'appliquent aux services de la santé, aux biens et aux facilités (cartes : 31 disponibilité, 33 accessibilité, 38 acceptabilité, 40 bonne qualité). Ensuite, posez des questions et si nécessaire, donnez plus d'information afin d'obtenir les exemples voulus pour chaque standard (Cartes 32, 34, 35, 36, 37, 39, 41 and 42). Les participants peuvent aussi être amenés à donner leurs propres exemples concernant l'accès au traitement de la douleur en plus des exemples fournis.

Étape 8 Page 7 – Les critères intersectoriels (20 minutes)

Cette dernière page va enseigner les trois principes essentiels à une approche basée sur les droits de l'homme : non-discrimination, participation et responsabilité. Pour illustrer le fait que ces principes sont aussi une part intégrante de la santé comme droit humain, il est recommandé de faire référence aux éléments pertinents et exemples qui ont été expliqués préalablement dans la présentation.

Commencez par coller le premier critère (carte 43 : non-discrimination) sur la page du tableau et demandez une définition (carte 44). Ensuite, revoyez l'ensemble de la présentation avec les participants pour identifier les exemples évidents. Ceux-ci peuvent se trouver dans les cartes 2, 25, 36, 39, 41 et 42.

Placez le deuxième critère (carte 45 : participation) sur le tableau et demandez une définition (carte 46). Ensemble, passez en revue les exemples de violations et observez comment la

participation et la prise de décision aurait pu changer la situation. Les cartes 25, 34, 36, 39 et 41 fournissent les exemples les plus concrets.

Collez le critère « responsabilité » (carte 47) sur le tableau et à nouveau, demandez une définition aux participants (carte 48). Finissez cette section avec l'explication supplémentaire sur la nécessité des mécanismes de prise de décision dans le système de santé. Demandez deux exemples de mécanismes internationaux de responsabilité (cartes 49 et 50) et donnez une courte explication de ces deux exemples en utilisant l'information supplémentaire de la note de synthèse.

Étape 9 Conclusion (5 minutes)

Les participants ont maintenant une présentation complète des droits de l'homme et de l'accès au traitement de la douleur. Expliquez-leur que cette présentation donne une information de base sur l'interprétation de l'accès au traitement de la douleur en tant que droits de la personne. Les participants devraient maintenant avoir les connaissances nécessaires pour réfléchir au moyen d'utiliser les droits de l'homme pour soulever la question de l'accès au traitement de la douleur.

Outil pédagogique 1 – Note de synthèse

Que doivent savoir les participants sur l'accès au traitement de la douleur en tant que questions sur les droits de l'homme ?

Cette note de synthèse contient les grandes lignes pour une présentation introductive sur l'accès au traitement de la douleur en tant que droits humains avec un accent sur le droit à la santé. Les ressources supplémentaires suivantes peuvent y apporter plus d'informations. Les chiffres correspondent aux cartes qui vont être collées sur les différentes pages du tableau pour créer une présentation complète.

Les cartes contiennent des éléments et des exemples (en italiques) d'accès au traitement de la douleur en tant que droits de la personne. Si nécessaire, les exemples peuvent être changés ou ajustés pour une meilleure adaptation à une région spécifique ou un groupe cible. Les « explications supplémentaires » servent à relier les différentes parties de la présentation.

Page 1 – Les droits de l'homme sont

Introduction : La santé est un droit humain, cela signifie que c'est :

1. Fondamental – à la survie, à la dignité et au développement de l'homme
2. Universel – il s'applique partout et à tous
3. Inaliénable – il ne peut pas être retiré à quelqu'un
4. Indivisible – il est étroitement connecté à d'autres droits

Page 2 – Les sources des droits de l'homme

Explication supplémentaire : Les droits de l'homme sont légalement protégés. Par conséquent, ces droits se trouvent dans les lois internationales, régionales et nationales.

Traités internationaux sur les droits de l'homme

5. PIDESC (Pacte relatif aux droits économiques, sociaux et culturels)
6. PIDCP (Pacte relatif aux droits civils et politiques)
7. CAT (Convention contre la torture)
8. ICERD (Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale)
9. CEDAW (Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes)
10. CRC (Convention relative aux droits de l'enfant)
11. CRPD (Convention relative aux droits des personnes handicapées)

Traités régionaux sur les droits de l'homme

12. Charte africaine des droits de l'homme
13. Charte sociale européenne
14. Convention européenne des droits de l'homme
15. Convention américaine des droits de l'homme

National

16. Constitutions

Un exemple d'article de constitution :

Article 42 «L'État garantit le droit à la santé, sa promotion et sa protection, en instaurant la sécurité alimentaire, en assurant un approvisionnement en eau potable et des services d'assainissement, en favorisant la santé des familles, et la salubrité du lieu de travail et de l'environnement au sein des communautés ainsi que la possibilité d'accéder en permanence et sans interruption aux services de santé, conformément aux principes d'équité, d'universalité, de solidarité, de qualité et d'efficacité.» (Équateur, 1998)

Page 3 – Les droits de l'homme appropriés au traitement de la douleur

Explication supplémentaire : L'accès au traitement de la douleur assure qu'un individu qui souffre a l'option de recevoir des soins pour la douleur. L'OMS a publié une *liste modèle des médicaments essentiels* qui comprend la morphine et la codéine. L'OMS estime que 80% de la population mondiale ont peu ou pas accès à des soins palliatifs pour soulager les souffrances. En accord avec les lois relatives aux droits de l'homme, les gouvernements doivent assurer l'accès au traitement de la douleur.¹

Il existe plusieurs droits et libertés qui s'appliquent à l'accès aux soins palliatifs.

17. Le droit à la santé
18. Le droit à la vie
19. La liberté contre les traitements cruels, inhumains ou dégradants
20. Le droit à la non-discrimination
21. Le droit à l'information

Page 4 – Les obligations des gouvernements

Explication supplémentaire : Les législations des droits de l'homme imposent certaines obligations aux gouvernements. Cependant, ces droits sont largement définis. Pour avoir une idée plus claire de ce que ces obligations représentent en rapport avec l'accès aux soins palliatifs, elles peuvent être divisées en trois catégories.

22. Respecter – s'abstenir de violer le droit à la santé
23. (Violation) *Le gouvernement a mis en place un système de licence qui rend la réception des médicaments complexe pour les hôpitaux.*
24. Protéger – éviter que d'autres ne violent le droit à la santé
25. (Violation) *Le gouvernement n'a pas réagi lorsqu'un hôpital privé a refusé un traitement contre la douleur à des patients séropositifs.*
26. Mettre en œuvre – prendre les mesures nécessaires pour réaliser le droit à la santé
27. (Mesure) *Le gouvernement n'a pas adopté de stratégie nationale approfondie pour le traitement de la douleur.*

Page 5 – La signification du droit à la santé

Explication supplémentaire : Le reste de la présentation est axé sur l'interprétation du droit à la santé dans le Pacte relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et son application à l'accès aux soins palliatifs.

Le droit à la santé ne signifie pas le droit d'être en bonne santé, puisque la santé est influencée par un certain nombre de facteurs sur lesquels le gouvernement n'a aucun contrôle, tels que la génétique ou un mode de vie à hauts risques. Le droit à la santé est donc un droit de jouir du *meilleur état de santé* physique et mentale qu'il soit *possible* d'atteindre.

En détail, cela signifie que le droit à la santé comprend :

28. (Définition) Le droit de bénéficier de facilités, biens, services et conditions nécessaires pour atteindre le meilleur état de santé possible
29. Les soins médicaux
30. D'autres déterminants inhérents à la santé

¹ Lohman, Diedrik et al. *L'accès au traitement de la douleur en tant que droit de l'homme*, BMC Medicine 2010, 8:8 www.biomedcentral.com/1741-7015/8/8

Page 6 – Les critères normatifs

Explication supplémentaire : Le droit à la santé impose quatre standards sur les services, biens et facilités médicales. Ceux-ci sont les critères normatifs qu'un gouvernement doit améliorer pour garantir le droit à la santé. (31, 34, 39, 42)

31. Disponible – en quantité suffisante
32. *Un vieil homme souffrant de douleurs sévères dues à un cancer des poumons reçoit une injection de morphine par jour parce que le stock de l'hôpital est limité à cause des réglementations sur les médicaments.*
33. Accessible – à tous
34. (Financièrement) *Une mère ne peut plus payer les médicaments prescrits à son enfant parce que la taxe d'importation sur les médicaments a augmenté.*
35. (Physiquement) *En hiver, un jeune homme ne peut plus se rendre à l'hôpital le plus proche où il peut obtenir les médicaments pour sa douleur dans le genou.*
36. (Sur la base de non-discrimination) *Une ancienne toxicomane ne peut pas trouver un médecin qui veuille lui prescrire le traitement pour sa douleur insupportable dans le dos.*
37. (Information sur la santé) *Les patients refusent souvent d'être traités à la morphine parce qu'ils pensent que c'est un médicament dangereux et on ne leur donne pas d'explications pour les aider à comprendre que ce n'est pas le cas.*
38. Acceptable
39. *Dans un hôpital voyant des patients de différentes cultures, la méthode utilisée pour évaluer la douleur est indifférente à l'influence d'une culture sur l'expérience et l'expression de la douleur.*
40. Bonne qualité
41. (Médicament) *La plupart des médicaments des prisons ont expiré.*
42. (Travailleurs de la santé expérimentés) on n'administre pas de médicaments à des enfants parce que certains professionnels de la santé pensent que les jeunes enfants n'ont pas fini de développer leur système nerveux et ne connaissent donc pas la douleur.

Page 7 – Les critères intersectoriels

Explication supplémentaire : La non-discrimination, la participation et la responsabilité sont trois principes au centre de l'approche des droits de l'homme. Ces critères informent et affectent tous les aspects de la santé comme droit humain. Note : Ne distribuez pas les cartes 43, 45 et 47. Gardez-les et placez-les une par une sur le tableau.

43. Non-discrimination

44. (Définition) La chance d'un individu de jouir d'une bonne santé ne doit pas être compromise en fonction du sexe, de la race, la couleur, l'âge, la langue, la religion, les handicaps, l'état de santé, l'orientation sexuelle, le statut socio-économique ou autres². (Exemples dans les cartes: 2, 25, 32, 36, 39, 41, and 42).

45. Participation

46. (Définition) L'implication active des gens et groupes dans le processus de décisions relatives à leur santé. (Exemples de situations qui auraient pu être changées grâce à la participation dans les cartes : 25, 35, 36 et 37).

47. Responsabilité

48. (Définition) Les procédures internationales, nationales et régionales exigent d'un gouvernement de montrer, expliquer et justifier les mesures prises pour le droit de santé pour tous.

² Définition adaptée de : Helen Potts, *Responsabilité et Droit au meilleur état de santé possible*, University of Essex, 2008, p. 10

49. Explication supplémentaire : Les mécanismes de responsabilité sont nécessaires pour surveiller que le gouvernement fait ce qu'il est censé faire pour réaliser le droit à la santé. Au niveau national, les tribunaux, les institutions pour les droits de l'homme et les procédures politiques peuvent évaluer la compétence du gouvernement en rapport au droit à la santé. Au niveau régional, il y a des commissions et des tribunaux pour les droits de l'homme.

50. Le Comité relatif aux droits économiques, sociaux et culturels

Explication supplémentaire : Avec chaque traité sur les droits de l'homme, il existe un Comité qui a le devoir de veiller à l'application du traité. Pour le Pacte relatifs aux droits économiques, sociaux et culturels, c'est le Comité relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Ce comité se rassemble plusieurs fois par an pour évaluer la mise en application du traité dans un certain pays et pour recommander des améliorations. Ceci est exécuté par des procédures de rapport, selon lesquelles les gouvernements doivent soumettre des rapports périodiques expliquant les progrès accomplis et les obstacles rencontrés lors de l'application du traité.

51. Rapporteur spécial de l'ONU sur le droit de bénéficier du plus haut standard possible de santé

Explication supplémentaire : Le Rapporteur spécial sur le droit à la santé est un individu nommé par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU pour enquêter, surveiller, conseiller et rapporter le statut du droit à la santé à travers le monde. Pour ce faire, le Rapporteur spécial soumet un rapport annuel au Conseil des droits de l'homme et à l'Assemblée générale de l'ONU, est chargé d'un pays officiel et d'autres missions, et reçoit les plaintes individuelles de violations supposées du droit à la santé.

Sources supplémentaires :

Lohman, Diedrik et al. *L'Accès au traitement de la douleur en tant que droit de l'homme*, BMC Medicine 2010, 8:8 www.biomedcentral.com/1741-7015/8/8

HCDH/OMS, *Fact Sheet No. 13 Le droit à la santé*
Online: www.who.int/hhr/activities/Right_to_Health_factsheet31.pdf

OMS, *25 Questions et réponses sur les droits de l'homme et de la santé*
Online: www.who.int/hhr/NEW37871OMSOK.pdf

Judith Asher, *Le Droit à la santé : Manuel ressource à l'intention des ONG*, Commat, 2004
Online: shr.aaas.org/pubs/rt_health/rt_health_manual.pdf

Helen Potts, *Participation et Droit au meilleur état de santé possible*, University of Essex, 2008
www2.essex.ac.uk/human_rights_centre/rth/docs/Participation.pdf

Helen Potts, *Responsabilité et Droit au meilleur état de santé possible*, University of Essex, 2008
www2.essex.ac.uk/human_rights_centre/rth/docs/HRC_Accountability_Mar08.pdf

Outil pédagogique 2 – La présentation complète

La présentation suivante est dans l'ordre dans lequel les cartes apparaissent dans l'exercice.

<p>Fondamental à la survie, la dignité et au développement.</p>	<p>Universel Il s'applique partout et à tous.</p>	<p>Inaliénable Il ne peut pas être retiré à quelqu'un.</p>	<p>Indivisible Il est étroitement connecté à d'autres droits.</p>
<p>Pacte relatif aux droits économiques, sociaux et culturels</p>	<p>Pacte relatif aux droits civils et politiques</p>	<p>Convention contre la torture</p>	<p>Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale</p>
<p>Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes</p>	<p>Convention relative aux droits de l'enfant</p>	<p>Convention relative aux droits des personnes handicapées</p>	<p>Charte africaine des droits de l'homme</p>

<p>Charte sociale européenne</p>	<p>Convention européenne des droits de l'homme <hr/> Convention américaine des droits de l'homme</p>	<p>Constitutions</p>	<p>Le droit à la santé <hr/> Le droit à la vie</p>
<p>La liberté contre les traitements cruels, inhumains ou dégradants</p>	<p>Le droit à la non-discrimination et à l'équité</p>	<p>Le droit à l'information</p>	<p>Respecter S'abstenir de violer les droits de l'homme.</p>
<p><i>Le gouvernement a mis en place un système de licence qui rend la réception des médicaments complexe pour les hôpitaux.</i></p>	<p>Protéger Éviter que d'autres ne violent les droits de l'homme.</p>	<p><i>Le gouvernement n'a pas réagi lorsqu'un un hôpital privé a refusé un traitement contre la douleur à des <u>patients séropositifs</u>.</i></p>	<p>Mettre en œuvre Prendre les mesures nécessaires pour réaliser les droits de l'homme.</p>

<p><i>Le gouvernement n'a pas adopté de stratégie nationale approfondie pour le traitement de la douleur.</i></p>	<p>Le droit de bénéficier de facilités, biens, services et conditions nécessaires pour atteindre le meilleur état de santé possible.</p>	<p>Les soins médicaux ----- Déterminants inhérents</p>	<p>Disponible en quantité suffisante.</p>
<p><i>Un vieil homme souffrant de douleurs sévères dues à un cancer des poumons reçoit une injection de morphine par jour parce que le stock de l'hôpital est limité à cause des réglementations sur les médicaments.</i></p>	<p>Accessible à tous.</p>	<p><i>Une mère ne peut plus payer les médicaments prescrits à son enfant parce que la taxe d'importation pour les médicaments contre la douleur a augmenté.</i></p>	<p><i>En hiver, un jeune homme ne peut plus se rendre à l'hôpital le plus proche où il peut obtenir les médicaments pour sa douleur dans le genou.</i></p>
<p><i>Une ancienne toxicomane ne peut pas trouver un médecin qui veuille lui prescrire le traitement pour sa douleur insupportable dans le dos.</i></p>	<p><i>Les patients refusent souvent d'être traités à la morphine parce qu'ils pensent que c'est un médicament dangereux et on ne leur donne pas d'explications pour les aider à comprendre que ce n'est pas le cas.</i></p>	<p>Acceptable</p>	<p><i>Dans un hôpital voyant des patients de différentes cultures, la méthode utilisée pour évaluer la douleur est indifférente à l'influence d'une culture sur l'expérience et l'expression de la douleur.</i></p>

<p>Bonne qualité</p>	<p><i>La plupart des médicaments des prisons ont expiré.</i></p>	<p><i>On n'administre pas de médicaments à des enfants parce que certains professionnels de la santé pensent que les jeunes enfants n'ont pas fini de développer leur système nerveux et ne connaissent donc pas la douleur.</i></p>	<p>Non-discrimination</p>
<p><i>La chance d'un individu de jouir d'une bonne santé ne doit pas être compromise en fonction du sexe, de la race, la couleur, l'âge, la langue, la religion, les handicaps, l'état de santé, l'orientation sexuelle, le statut socio-économique ou autres.</i></p>	<p>Participation</p>	<p><i>L'implication active des gens et groupes dans le processus de décisions relatives à leur santé.</i></p>	<p>Responsabilité</p>
<p><i>Les procédures internationales, nationales et régionales exigent d'un gouvernement de montrer, expliquer et justifier les mesures prises pour le droit de santé pour tous.</i></p>	<p><i>Comité relatif aux droits économiques, sociaux et culturels</i> <hr style="border-top: 1px dotted black;"/> <i>Rapporteur spécial de l'ONU sur le droit de bénéficier du plus haut standard possible de santé</i></p>		

Outil pédagogique 3 – Cartes de présentation (Éléments)

Imprimez les cartes avec les différents éléments pour la présentation sur du papier de couleur (27 feuilles). Imprimez les cartes d'exemples (en italique) fournies dans l'Outil pédagogique 5 sur du papier de couleur différente. Sortez les cartes qui lisent *Non-discrimination*, *Participation* et *Responsabilité*. Mélangez bien les éléments et les exemples et distribuez-les lors de l'étape 1 de l'exercice.

Universel

Il s'applique
partout
et à tous.

Fondamental

à la survie, la dignité et
au développement.

Indivisible

Il est étroitement
connecté à d'autres
droits.

Inaliénable

Il ne peut pas être retiré
à quelqu'un.

Pacte relatif aux droits économiques, sociaux et culturels



Constitutions

Pacte relatif aux droits civils et politiques



Convention contre la
torture

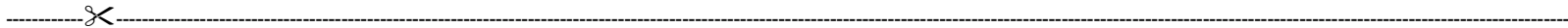
Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale

Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

Convention relative aux
droits de l'enfant

Convention relative aux
droits des personnes
handicapées

Charte africaine des droits
de l'homme et des peuples



Charte sociale européenne

Convention européenne
des droits de l'homme

Convention américaine des
droits de l'homme

Le droit à la santé



Le droit à la vie

La liberté contre les
traitements cruels,
inhumains ou
dégradants

**Le droit à la non-
discrimination et à
l'équité**

Le droit à l'information

Respecter

**S'abstenir de violer les
droits de l'homme.**

Protéger

Éviter que d'autres ne
violent les droits de
l'homme.

Mettre en œuvre

Prendre les mesures
nécessaires pour réaliser
les droits de l'homme.

**Le droit de bénéficier de
facilités, biens, services et
conditions nécessaires
pour atteindre le meilleur
état de santé possible**

Soins médicaux

Déterminants
inhérents

**Disponible
en quantité
suffisante.**

Accessible
à tous.

Acceptable

Bonne qualité

**Non-
discrimination**

Participation

Responsabilité

Outil pédagogique 4 – Cartes de présentation (Exemples)

Imprimez les cartes avec les différents exemples pour la présentation sur du papier de couleur différente de celui utilisé pour les éléments (13 feuilles sont nécessaires).

Mélangez bien les éléments et les exemples et distribuez-les pendant l'étape 1 de l'exercice.

Le gouvernement a mis en place un système de licence qui rend la réception des médicaments complexe pour les hôpitaux.



Le gouvernement n'a pas adopté de stratégie nationale approfondie pour le traitement de la douleur.

*Le gouvernement n'a pas réagi
lorsqu'un un hôpital privé a refusé
un traitement contre la douleur à
des patients séropositifs.*

Un vieil homme souffrant de douleurs sévères dues à un cancer des poumons reçoit une injection de morphine par jour parce que le stock de l'hôpital est limité à cause des réglementations sur les médicaments.

Une mère ne peut plus payer les médicaments prescrits à son enfant parce que la taxe d'importation sur les médicaments a augmenté.



La plupart des médicaments des prisons ont expiré.

En hiver, un jeune homme ne peut plus se rendre à l'hôpital le plus proche où il peut obtenir les médicaments pour sa douleur dans le genou.

*Une ancienne toxicomane ne peut pas
trouver un médecin qui veuille lui
prescrire le traitement pour sa douleur
insupportable dans le dos.*

Les patients refusent souvent d'être traités à la morphine parce qu'ils pensent que c'est un médicament dangereux et on ne leur donne pas d'explications pour les aider à comprendre que ce n'est pas le cas.

Dans un hôpital voyant des patients de différentes cultures, la méthode utilisée pour évaluer la douleur est indifférente à l'influence d'une culture sur l'expérience et l'expression de la douleur.

*On n'administre pas de médicaments
à des enfants parce que certains
professionnels de la santé pensent
que les jeunes enfants n'ont pas fini
de développer leur système nerveux
et ne connaissent donc pas la
douleur.*

La chance d'un individu de jouir d'une bonne santé ne doit pas être compromise en fonction du sexe, de la race, la couleur, l'âge, la langue, la religion, les handicaps, l'état de santé, l'orientation sexuelle, le statut socio-économique ou autres.

L'implication active des gens et groupes dans le processus de décisions relatives à leur santé.

Les procédures internationales, nationales et régionales exigent d'un gouvernement de montrer, expliquer et justifier les mesures prises pour le droit de santé pour tous.

*Comité relatif aux droits économiques,
sociaux et culturels*

✂

*Rapporteur spécial de l'ONU sur le droit
de bénéficier du plus haut standard
possible de santé*

Prospectus – Présentation de l'accès au traitement de la douleur en tant que question sur les droits de l'homme

